

C@rnetinfo

Toute l'info municipale en quelques lignes

N°48/Juillet 2020

Consulter le site internet de la mairie : www.carnetin.fr

UN ÉTÉ AU CINÉ

**DÈS LE 22 JUIN
JUSQU'AU 31 AOÛT**

Offre valable sur présentation d'un JUSTIFICATIF DE DOMICILE
DE MOINS DE 3 MOIS ET D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ

**LA VILLE SE MOBILISE
EN PARTENARIAT AVEC
LE CINÉMA
LE CINQ**

BILLET À 2,50€

PROGRAMMATION COMPLÈTE
www.cinemalecinq.fr

5, rue Delambre
Lagny-sur-Marne

**LE 5
CINÉMA**

**LAGNY
SUR MARNE
THORIGNY
MARNE
CARNETIN**

www.lagny-sur-marne.fr
www.thorigny.fr
www.carnetin.fr

La commune de CARNETIN, est partenaire de l'opération « Un été au ciné » avec Cinéma Le Cinq de Lagny-sur-Marne. Vous pouvez bénéficier d'un tarif à 2€50 la place. La commune prend la différence à sa charge.

Munissez-vous de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Alors profiter sans modération !!! Bonnes séances à tous.



MARAICHAGE

Pas de maraichage le mardi 30 juin 2020.

Eddy et Ingrid sont en panne de camion !!! Impossible de venir jusqu'à Carnetin ! Ils espèrent pouvoir venir très rapidement.



MASQUES

La mairie procédera cette semaine à une 3^{ème} distribution de masques offerts par le Département.

OPERATION TRANQUILITE VACANCES

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de surveiller votre domicile. Des patrouilles sont alors organisées pour passer vers votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions, tentatives d'effractions, cambriolages).

Pour bénéficier du service, vous devez vous rendre au commissariat de police de Lagny-sur-Marne 9 Allée Vieille et Gentil - 77400 LAGNY SUR MARNE **au moins 2 jours avant votre départ.**

ILE DE LOISIRS DE JABLINES

C'est parti pour un été que l'Ile de Loisirs de Jablines-Annet souhaite ensoleillé. Ouverture le samedi 27 juin prochain, les plages de l'Ile ré-ouvre et la baignade est autorisée tous les jours de 10h30 à 18h30 et ce jusqu'au 31 août prochain.

Toutefois, il vous faut savoir que le protocole sanitaire, qui est imposé par la Préfecture, limite l'accueil à 5000 personnes par jour, chacun se devant de respecter les gestes barrières ainsi que la distanciation sociale.

Ainsi, les aires de sports et les jeux pour enfants seront ouverts mais les jeux d'eau, quant à eux, demeureront fermés.

En attendant, il vous est toujours possible de louer des paddles et des kayaks au Centre Nautique. Quant au Télési Nautique, il ré-ouvre progressivement pour un retour à la normale à compter du 1er juillet prochain.

Les cartes à tarif préférentiel sont arrivées en mairie. Merci d'emmener photo d'identité pour chaque membre de la famille et un justificatif de domicile.

BEL ETE A TOUS.

BONNES VACANCES

PORTEZ-VOUS BIEN

